

Entreprise

Affilié N° _____

Tolochenaz, novembre 2022

Estimation de votre masse salariale annuelle pour l'année 2023

**La situation de votre entreprise a évolué ?
Il est impératif de compléter les trois cases ci-dessous :**

Masse salariale **annuelle** brute pour 2023
de tous les employés, y compris 13^{ème} salaire

CHF _____ .00

dont la masse salariale **annuelle** 2023 des
travailleurs d'exploitation (ouvriers), y compris
13^{ème} salaire et les apprentis

CHF _____ .00

Timbre et **signature**

Lieu et date

Si les trois cases ne sont pas remplies, nous serons contraints de vous retourner le document afin que vous le complétiez.

Il s'agit d'une estimation. Inscrivez ce qui vous semble le plus réaliste. Après quelques mois, au besoin, n'hésitez pas à demander une adaptation de vos acomptes si les montants annoncés ont changé.

La bonne gestion de vos acomptes vous garantit un décompte final sans mauvaise surprise !

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Votre caisse AVS

Annexe : notice explicative « Estimation de votre masse salariale 2023 : Votre responsabilité ! »